

L'INTERGENERATION

Introduction :

L'intergénération n'est plus uniquement l'affaire des acteurs gérontologiques et des associations de retraités. Elle n'est pas non plus un domaine particulier aux côtés des autres. Elle est d'abord un esprit et une démarche qui privilégient la transversalité et le travail en réseau.

I) Qu'est ce qu'une action intergénérationnelle ?

1. Définition

Aucune définition un tant soit peu claire et précise n'apparaît. Un domaine flou, aux frontières mouvantes et incertaines, pourtant, dans une société comme la notre, tous les individus sont saisis dans les mailles du pacte de solidarité entre générations.

2. Que comporte - t - elle ?

Quatre conditions de réussite :

- s'inscrire dans une réalité sociale en rendant visibles des besoins sociaux non satisfaits ou émergents.

Exemple : faire une enquête pour déceler les besoins

- prendre en compte les motivations des participants : l'épanouissement, l'autonomie, la convivialité, l'envie de découvrir...

Exemple : échanger entre acteurs.

- valoriser les savoir-faire et l'engagement des participants en faveur de l'amélioration du bien être collectif.

Exemple : faire des ateliers

- s'assurer des conditions de pérennisation soit de l'action elle-même si nécessaire, soit de la finalité du projet en jouant sur ces multiples déclinaisons possibles.

II) Comment faire une action intergénérationnelle ?

1. Le montage du projet

Un diagnostic doit permettre de répondre à une demande sociale : un besoin reconnu mais insuffisamment pris en considération ou un besoin nouveau où aucune offre n'existe.

Conditions :

- trouver des partenaires d'âges et de domaines différents, indispensables pour la réussite et la pérennité du projet
- se fixer des objectifs opérationnels et réalistes
- établir un budget prévisionnel
- trouver le financement

2. La mise en œuvre du projet

Mettre en place un cadre opérationnel, avec une instance de pilotage et des partenaires forts autour du projet sont nécessaires. De même, la participation d'un large public sera le moteur et le sens de l'action.

Proposer diverses activités en relation avec les besoins du public, favorisera les rencontres et les échanges entre les générations.

3. Communiquer pour mieux valoriser

La communication permet de faire connaître le projet fini, le mettre en valeur et informer le public.

4. Evaluer pour mieux évoluer

L'évaluation du projet est importante. Elle permet de mesurer ses effets réels au regard des objectifs énoncés. Deux sortes d'évaluation complémentaires :

- évaluation quantitative : compter le nombre d'entrées par exemple.
- évaluation qualitative : proposer un questionnaire de satisfaction pour voir si la population est contente.

Conclusion :

Pour monter une action intergénérationnelle, nous avons vu qu'une méthode claire est nécessaire mais en réalité chaque action intergénérationnelle se monte différemment selon les besoins et les envies identifiés.

Des fiches (contact, actions, impacts) décrivent les associations et structures du Pays du Val d'Adour qui s'impliquent au quotidien dans des actions intergénérationnelles. Elles sont à votre disposition sur le site Internet du Pays et de RIVAGES pour que vous puissiez prendre exemple au mieux d'initiatives locales constructives.